



Société internationale des Amis de Cicéron

Association loi 1901 déclarée au Journal Officiel du 8 avril 2008

Reconnaissance d'intérêt général du 16 juin 2008

Siège : 5, rue Victor Daix

92200 Neuilly-sur-Seine

PROCES VERBAL

Décision n°3 du bureau du 31 avril 2009

Relative à la désignation d'un nouveau trésorier et au fonctionnement du compte bancaire ouvert au Crédit Lyonnais

1. Vu la lettre de démission des fonctions de trésorier de Mme Madec, le bureau désigne Mme Garibian comme trésorier de l'association.
2. Le pouvoir général a été signé ce jour à l'agence titulaire du compte de l'association
3. Les personnes habilitées à faire fonctionner le compte sont le président et le trésorier.
4. Conformément à l'article 12-2 de nos statuts, hors les délégations de signature du président, limitées par des seuils correspondant à des dépenses de même nature, les chèques ne peuvent être émis que sous double signature du président et du trésorier. La délégation de signature des chèques émis par le seul trésorier est fixée à 100 €

Fait à Neuilly-sur-Seine par les membres du bureau :

Philippe Rousselot, président

Ermanno Malaspina, vice-président